



A.S.A MONTEILIMAR
19 chemin de Daurelle
26200 MONTEILIMAR
TEL : 07.70.03.95.59



Code ASA : **05-11**

Courriel : asa.montelimar@gmail.com

Site : www.asamontelimar.com

RALLYE RÉGIONAL du PICODON

ADDITIF N° 01 ORGANISATEUR

RÈGLEMENT VHRS

A lire :

4.1P. VOITURES AUTORISÉES

- Catégorie Véhicule Historique Régularité Sportive (VHRS) : voitures jusqu'au 31 Décembre 1992

Les voitures doivent être conformes au code de la route des pays traversés. Un extincteur de 2 Kg minimum, un triangle de signalisation ainsi que 2 gilets fluorescents jaunes sont obligatoires. L'organisateur autorise l'utilisation de compteurs et d'autres équipements électroniques. L'utilisation des appareils à affichage électronique (GPS/Tablette/Smartphone) est tolérée à conditions que leur taille ou leur encombrement ne porte pas atteinte à la sécurité de l'équipage.

- **Voiture de Tourisme de série, conformes à la législation routière en France construites jusqu'au 31 décembre 1996.**
- **Voitures de Grand Tourisme de série (GT) conformes à la législation routière en France construites jusqu'au 31 décembre 1996.**

Sous réserve de validation par le Collège des Commissaires Sportifs

A Montélimar
Le 18 juillet 2026

Le Comité d'Organisation